

Technicien | Technicienne moto

Diagnostiquer, réparer, entretenir des cyclomoteurs et des motos



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Vous travaillez dans un atelier de réparation mécanique attenant à un espace de vente ou de location de motos, cyclomoteurs et d'accessoires ou dans le secteur des vendeurs, réparateurs et parfois loueurs de cyclomoteurs, motos motocyclettes, sous la responsabilité du négociant en cyclomoteurs.

Vous diagnostiquez et identifiez les causes des pannes et/ou anomalies des composants mécaniques, électriques et électroniques des cyclomoteurs et motos de tout type afin d'assurer la remise en état.

Journée type

Sous la responsabilité de votre supérieur hiérarchique ou de votre chef d'atelier, vous accueillez les clients et posez des diagnostics complexes. De plus, vous identifiez les causes des pannes et/ou anomalies des composants mécaniques, électriques et électroniques des cyclomoteurs et motos de tout type.

Vous assurez le rôle de référent technique dans l'atelier et auprès de la clientèle. Vous contribuez à la planification et à l'organisation technique des travaux. Vous êtes en charge des opérations de maintenance électronique et du paramétrage des systèmes dans le respect des procédures d'intervention.

Vous pouvez être amené à réaliser des entretiens complets, diagnostics, remplacements, réparations, réglages... conformément aux consignes du constructeur et aux prescriptions en matière d'environnement pour tout type de cyclomoteur ou moto.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de 2 ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Travailler comme mécanicien dans des ateliers de type artisanal, des magasins de vente de motos, des garages indépendants, des concessionnaires...
- Continuer à vous former en suivant la formation [Négociant-réparateur de cyclomoteurs et motos](#) afin de pouvoir ouvrir votre propre atelier motos

Qualités

Quelles qualités devez-vous avoir pour être technicien motos ?

Vous devez être consciencieux, habile et avoir un bon sens de l'observation.

Quelles qualités allez-vous développer pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de l'organisation et de la dextérité.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1^{ère} année : lundi et quelques mercredis (18h00 à 21h30)
- 2^{ème} année: deux soirs par semaine, dont le jeudi (18h00 à 21h30)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez

D'autres modalités d'accès à la pratique professionnelle peuvent toutefois être admises, sous conditions définies, notamment pour les personnes sous contrat de travail, et ce afin de garantir l'acquisition du volume minimal de pratique professionnelle requis.

Le référent est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme de coordination et encadrement "Technicien de cyclomoteurs et motos" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de coordination et encadrement
"Technicien de cyclomoteurs et motos"

Prix: 325€ par an

Durée: 2 ans

Stage: Stage pratique en entreprise
obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 -
info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)